

**EXTRAIT DU RAPPORT DE
GESTION DE LA FONDATION
NOTRE DAME**

**RELATIF
AUX COMPTES 2017
DE LA FONDATION
SAINTE-GENEVIEVE**

Fondation Sainte-Geneviève

Après des années de progression très significative de la collecte (+ 53 % entre 2012 et 2013 et +35 % entre 2013 et 2014), la Fondation Sainte-Geneviève a passé la barre symbolique du million d'euros collectés en 2016, avec 1 040,2 K€ (+ 4,5% versus 2015) et sa collecte continue à progresser sur 2017 avec 1,2 M€ collectés (+18,7% versus 2016).

Elle a dépassé le million d'euros accordé aux projets (+21% par rapport à 2016). 71 projets ont bénéficié d'un soutien jusqu'à 79,5 K€, pour un montant moyen de 14 K€.

Analyse des ressources

La Fondation Sainte-Geneviève a reçu plus 1 144 dons en 2017 (versus 1 170 en 2016), soit un don moyen de 1 023 € (versus 846 € en 2016).

68 % du montant collecté est reçu entre mai et juin résultant à la fois de la fidélisation des donateurs et de la prospection de nouveaux. A fin juin, 88 % de la collecte était réalisée en termes de montant, dépassant déjà le million d'euros mais 59 % en nombre. La collecte ISF s'est fortement concentrée sur la première quinzaine de juillet.

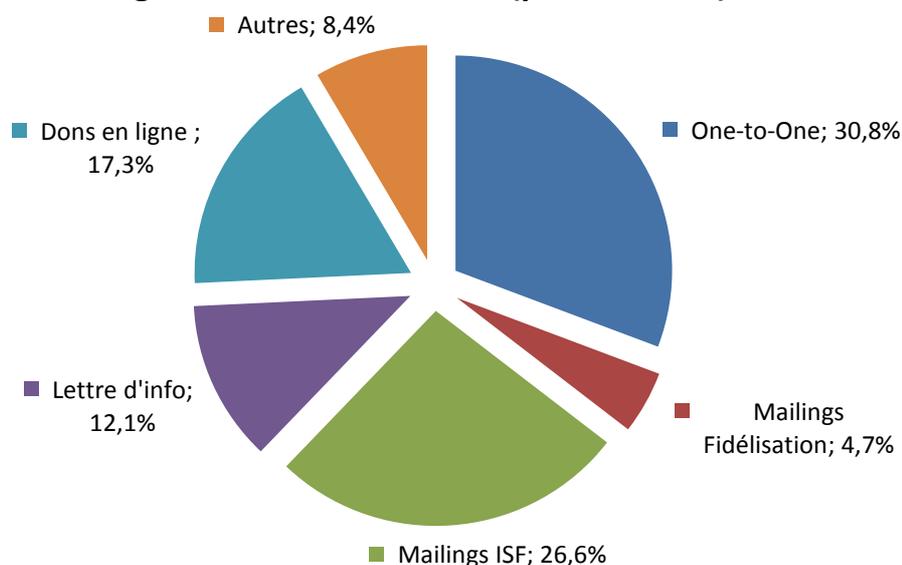
Les dons ISF proviennent du mailing, de la prospection diffusée via les paroisses ou de la location d'adresses qualifiées. Ils représentent 27 % de la collecte, soit 312 K€. Les dons venant d'une approche directe des grands donateurs représentent 31 % de la collecte, soit 360 K€.

Le mailing de fidélisation de fin d'année permet de recueillir encore 55 K€, soit près de 5 % de la collecte.

72 % des dons sont effectués par chèque, les dons par virement ou prélèvement restent accessoires alors que les dons par carte bancaire (Internet) progressent : 202 K€ collectés versus 139 K€ en 2016. Cela représente 23 % des dons et 202,5 K€ soit 16 % de la collecte.

Le reste des dons sont collectés à travers le contact avec les membres des associations soutenues, la diffusion du dépliant ou des événements comme la Course des héros. Cela reste plus modeste.

Fondation Sainte Geneviève Origine de la Collecte 2017 (par montant)



La Fondation Sainte-Geneviève bénéficie par ailleurs de quatre donations temporaires d'usufruit, soit 47,6 K€ (50,4 K€ versus 2016).

La Fondation dispose enfin des produits financiers : 17,8 K€ (versus 39,4 K€ en 2016, suite à la plus-value de 16,5 K€ réalisée en 2016 sur une cession de titres). Les produits financiers proviennent de la rémunération du compte sur livret (9,8 K€) et des revenus des valeurs financières immobilisées (8 K€).

La trésorerie de la Fondation s'élève à 1,6 millions d'euros (1,5 millions d'euros en 2016), en raison des projets bénéficiaires restant à solder 801,8 K€ (versus 676 K€ en 2016).

Analyse des charges

Le premier poste de dépense 2017 concerne toujours les charges salariales (55,9 %), soit 158,6 K€ versus 157 K€ en 2016 (59,8 % en 2016).

10 bénévoles viennent également apporter leur concours, représentant 1,8 ETP (versus 6 bénévoles représentant 1,4 ETP).

Dans le Compte d'emploi des ressources, la charge du délégué général, ainsi que celle de la stagiaire présente sur 2017, se répartissent entre « Accompagnement des projets » (recherche, instruction et montage des projets à soutenir) à hauteur de 45 % et « recherche de fonds » à

hauteur de 55 % du temps. La chargée de projets consacre 90 % de son temps en missions sociales et 10% à la recherche de fonds.

La Fondation a porté ses efforts de collecte autour de 5 axes :

- Comme en 2016, diffusion d'une prospection papier ISF, accompagnée d'une fidélisation du fichier des donateurs existants, dont le coût est de 49 K€, (versus 39,4 K€ en 2016); Une fidélisation de fin d'année a également été organisée (5,5 K€ versus 3,9 K€ sur 2016).
- Le développement d'un mécénat à destination des potentiels de grands donateurs comprenant l'organisation d'un dîner avec des grands donateurs (4,9 K€ versus 5 K€ en 2016). la diffusion de deux lettres aux donateurs (9,3 K€ versus 8,8 K€ en 2016), afin de rendre compte des projets soutenus ;
- La participation à des événements afin de développer collecte et notoriété : Course des héros (1,7 K€ versus 1,6 K€ en 2016), l'insertion de publicités dans des revues ciblées (7,3 K€ en 2017 versus 9,4 K€ en 2016).

En appui de ces actions, la Fondation Sainte-Geneviève a fait réaliser un dépliant spécifique institutionnel de présentation de la Fondation pour 4,4 K€. Les autres frais de déplacements et de réceptions s'élèvent à 3,6 K€ (versus 3,3 K€ en 2016).

En complément de ces charges directes de recherche de fonds, 5,8 % des charges sont des charges indirectes, notamment :

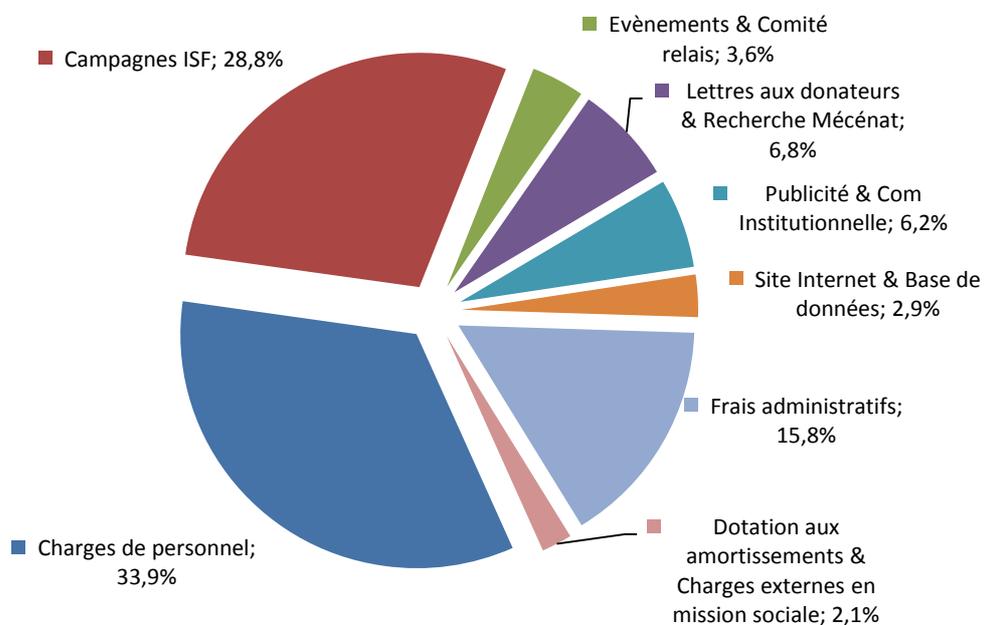
- La gestion de la base de données pour structurer l'enregistrement des dons et l'édition des reçus fiscaux (1,8 K€)
- La mise à jour et maintenance du site internet avec la mise en œuvre d'une nouvelle version du site répondant aux exigences actuelles d'ergonomie (3,7 K€, versus 0,4 K€ en 2016)
- Les autres frais administratifs, en augmentation : 16,3 K€ versus 12,5 K€ en raison des frais d'actes et de gestion des legs et donations pour 9 K€ (versus 3,7 K€) et principalement la DTU immobilière. Les autres frais (7,3 K€) sont constitués de frais bancaires, fournitures administratives, charges financières, téléphonie, de frais de documentation et abonnements.

La totalité des frais d'appel public à la générosité atteint ainsi 158,3 K€ (versus 158 K€ en 2016).

Le ratio de frais d'appel à la générosité 2017 s'améliore encore, soit 12,7 % versus 14,7 % en 2016, et traduit une très bonne maîtrise des charges pour une fondation encore jeune mais qui développe peu à peu collecte et notoriété. Ainsi en 2017, la Fondation a bénéficié d'un affichage gracieux de JC Decaux dans les Hauts-de Seine.

La Fondation a ainsi financé pour 1 005 K€ de projets en 2017, versus 834,2 K€ en 2016.

Fondation Ste Geneviève : Charges d'appel public à la générosité 2017



MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels
de la **Fondation abritée Sainte-Geneviève**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la **Fondation abritée Sainte-Geneviève**

Exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'audit
relatif aux comptes
annuels de la
Fondation abritée
Sainte-Geneviève*

*Exercice clos le 31
décembre 2017*

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée Sainte-Geneviève

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Sainte-Geneviève, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée Sainte-Geneviève au 31 décembre 2017, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 25 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

JEROME EUSTACHE





approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 23 novembre 2010
Convention de création en date du 23 novembre 2010

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2017

Objet : La Fondation Sainte-Geneviève a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication.

FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

BILAN 2017 (en €)

ACTIF	2017			2016	PASSIF	2017		2016
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	300 000	300 000	300 000
					Dotation pérenne non consommable	-	-	-
					Dotation statutaire	-	-	-
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Apports des fondations abritées	300 000	300 000	300 000
					Dotation initiale	300 000	300 000	300 000
					Dotations complémentaires	-	-	-
					Dotations consommables	-	-	-
Comptes de Liaison	345	-	345	50	Comptes de liaison	1 628	1 628	1 355
Total Actif immobilisé	305 584	6 146	299 437	302 141	Réserves affectées	-	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	10 214	6 035	4 178	6 676	Report à nouveau	644 077	681 545	725 333
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	10 214	6 035	4 178	6 676	Résultat de l'exercice	-	-37 468	-43 788
- Terrains	-	-	-	-	Fonds dédiés	121 799	121 799	162 929
- Constructions	-	-	-	-	- Fonds dédié SEPSAC	121 799	121 799	162 929
- Immobilisations en cours	-	-	-	-				
Immobilisations financières	295 370	111	295 259	295 465	Dettes & Assimilées	859 768	859 768	722 064
- Obligations	200 750	111	200 639	200 722	- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Obligations, intérêts courus à recevoir	4 229	-	4 229	4 352	- Dettes financières diverses	-	-	1 500
- Actions	-	-	-	-	- Fournisseurs et comptes rattachés	56 531	56 531	43 122
- Autres (FCP, etc.)	90 391	-	90 391	90 391	- Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Créances et Comptes rattachés	27 340	-	27 340	43 969	- Projets bénéficiaires restant à solder	801 887	801 887	676 408
- Donateurs et Organismes	21 010	-	21 010	39 085	- Autres dettes	1 350	1 350	1 034
- Autres créances	6 330	-	6 330	4 884	Produits constatés d'avance	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	11 971	TOTAL PASSIF	1 927 272	1 927 272	1 867 893
- Fonds obligataires y compris coupons courus	-	-	-	-				
- Autres valeurs mobilières de placement	-	-	-	11 971				
Disponibilités	1 600 149	-	1 600 149	1 509 763				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	1 600 149	-	1 600 149	1 509 763				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-				
Total actif circulant	1 627 489	-	1 627 489	1 565 702				
TOTAL ACTIF	1 933 418	6 146	1 927 272	1 867 893				

	Total 2018	2019 et suivantes	Total
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	42 900	103 117	146 017
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

Compte de résultat 2017

	2017	2016	variation 2017-2016
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	1 174 633	989 767	18,68%
Dons manuels affectés			
Total des collectes	1 174 633	989 767	18,7%
Legs & donations	47 637	50 472	-5,62%
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Loyers et récupérations des charges	1 266		
Participation charges communes			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	1 223 536	1 040 239	18%
Missions sociales			
Projets engagés	1 005 699	834 220	20,56%
Charges externes	121 708	102 009	19,3%
<i>dont charges externes missions sociales</i>	<i>1 355</i>	<i>572</i>	
Charges de personnel	158 577	157 063	1,0%
<i>dont personnel affecté en missions sociales</i>	<i>94 403</i>	<i>89 311</i>	<i>5,70%</i>
<i>dont personnel affecté en appel public à la générosité</i>	<i>64 174</i>	<i>67 752</i>	<i>-5,28%</i>
Charges communes aux fondations abritées	30 445	26 755	13,8%
Dotation aux amortissements et provisions	2 497	2 497	0,0%
Autres charges- Impôts	980	848	15,6%
Total des Charges d'exploitation	1 319 907	1 123 392	17,5%
Résultat d'exploitation	-96 371 €	-83 153 €	16%
Produits financiers	17 916	39 393	-54,5%
Charges Financières	143	28	413,4%
Résultat financier	17 773 €	39 365 €	-55%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	162 929	162 928,61	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	-41 130	-	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	121 799	162 928,61	
Total des Produits	1 404 380 €	1 242 560 €	13%
Total des Charges	1 441 848 €	1 286 348 €	12%
Résultat de l'exercice	-37 468 €	-43 787 €	-14%

Fondation SAINTE-GENEVIEVE
Compte d'emploi des Ressources 2017

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		681 545
1- MISSIONS SOCIALES	1 101 458	1 101 458	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 241 451	1 241 451
<i>1-1 Réalisées en France</i>	1 101 458	1 101 458	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	1 222 270	1 222 270
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	1 174 633	1 174 633
- Versements à d'autres organismes agissant en France	1 005 699	1 005 699	- Dons manuels affectés		
- Accompagnement des projets	95 759	95 759	- Legs et autres libéralités non affectés	47 637	47 637
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>			- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement			<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	19 181	19 181
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Récupération de charges de loyers	1 266	1 266
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	162 914	162 914	Produits financiers	17 916	17 916
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	149 263	149 263	Autres produits		
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	12,02%		2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			4- AUTRES PRODUITS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	13 651	13 651	Produits financiers		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	55 678	55 678	Loyers		
Frais de gestion	30 445	30 445			
Frais de gestion immobilière	25 090	25 090			
Charges financières	143	143			
		1 320 049 €			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 320 049 €		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 241 451 €	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	121 799		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	162 929	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		41 130
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	37 468	
TOTAL GENERAL	1 441 848 €		TOTAL GENERAL	1 441 848 €	1 282 581 €
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 320 049	MANUEL		1 320 049
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		644 077 €

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Missions sociales	0	Bénévolat	0
Frais de recherche de fonds	0	Prestations en nature	0
Frais de fonctionnement et autres charges	0	Dons en nature	0
TOTAL	0	TOTAL	0



ANNEXES AUX COMPTES 2017

DE LA FONDATION SAINTE-GENEVIEVE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence	2
3.2 Principes comptables appliqués	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	4
3.2.6 Autres titres immobilisés.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1 Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements et disponibilités.....	7
4.1.2 Créances	8
4.2. Notes sur le passif.....	8
4.2.1 Fonds associatifs.....	8
4.2.2 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques.....	9
4.2.3 Dettes.....	10
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS.....	11
5.1 Locaux.....	11
5.2 Effectifs	11
5.3 Contribution des bénévoles.....	11
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.....	11
5.5 Charges administratives.....	11
5.6 Engagements hors bilan	12
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	12

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2017

- La Fondation Sainte-Geneviève a été créée le 23 novembre 2010, dans le but de soutenir, principalement dans le diocèse de Nanterre, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif ainsi que dans les domaines de l'art, de la culture et de la communication. La Fondation a une vocation pérenne. Elle est présidée par l'évêque de Nanterre.
- Forte d'une progression continue de sa collecte depuis sa création, la fondation Sainte Geneviève a récolté 1,2 M€ de dons en progression de 18 % par rapport à 2016.
- Elle a dépassé le million d'euros accordé aux projets (+ 21 % par rapport à 2016) Le soutien accordé aux projets, soit 71 projets qui ont bénéficié d'un soutien entre 500 et 66 000 euros.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Sainte-Geneviève sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Sainte-Geneviève est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Sainte-Geneviève correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous plis-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Sainte-Geneviève comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.
Elle enregistre de plus :
- La répartition des charges de frais généraux du secteur comptable « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan et compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».



3.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la Fondation Sainte Geneviève. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Sainte Geneviève sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

Depuis 2012, a été appliquée la méthode par composants sur les constructions figurant en immobilisations : répartition des immeubles d'habitation en trois composants comme suit.

- pour 50% Gros Œuvre
- pour 20% Façades, Etanchéité, Couverture et menuiseries extérieures
- pour 30% Agencements : Chauffage Climatisation
Ascenseurs monte-charges
Electricité câblage
Plomberie et autres
Agencements intérieurs et décoration

Les durées d'amortissement de ces trois composants sont les suivantes :

- Gros Œuvre : 80 ans taux : 1,25%
- Façades : 40 ans taux : 2,50 %
- Agencements : 15 ans taux : 6,66 %

La répartition en trois composants et les durées d'amortissement des immeubles de bureaux se décomposent de la manière suivante :

- Gros Œuvre : 60 ans taux : 1,67%
- Façades : 30 ans taux : 3,33 %
- Agencements : 15 ans taux : 6,66 %

3.2.6 Autres titres immobilisés

Les obligations et les OPCVM à long terme sont comptabilisées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation Sainte-Geneviève ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement.

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2017. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.





NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

Immobilisations brutes 2017

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 214	0		10 214
Total immobilisations corporelles	10 214 €	- €		10 214 €
Total immobilisations brutes	10 214 €	- €		10 214 €

Amortissements des immobilisations 2017

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 538	2 497	0	6 035
Total immobilisations corporelles	3 538	2 497 €	- €	6 035 €
Total amortissements	3 538 €	2 497 €	- €	6 035 €

Valeurs nettes des immobilisations 2017

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 676	2 497	0	0	4 178
Total immobilisations corporelles	6 676 €	2 497 €	- €	- €	4 178 €
Total	6 676 €	2 497 €	- €	- €	4 178 €

4.1.1 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements et disponibilités

Détail des immobilisations financières et des valeurs mobilières de placements au 31 décembre 2017 :

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus au 31/12/2017	Dépréciation & amortissement au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2017 (y compris coupons courus)	Intérêts capitalisés au 31/12/2017	Valeur comptable nette au 31/12/2016 (y compris coupons courus)	Valeur de marché au 31/12/2017	Plus/moins value latente au 31/12/2017
Immobilisations								
Portefeuille obligataire	200 750	4 229	111	204 868		205 074	220 065	15 086
OPCVM	90 391			90 391		90 391	110 145	19 754
Total immobilisations	291 141 €	4 229 €	111 €	295 259 €		295 465 €	330 210 €	34 840 €
Valeurs mobilières de placement								
OPCVM						11 971		
Total valeurs de placement						11 971 €		
Total placements financiers	291 141 €	4 229 €	111 €	295 259 €		307 436 €		34 840 €

Les 12 K€ de valeurs mobilières de placement au 31/12/2016 provenaient d'un soutien de donateur. L'OPCVM a été vendu afin de soutenir les projets de la Fondation. La constitution de la dotation n'a pas été modifiée.

Détail des disponibilités :

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret. Les montants indiqués comprennent les soutiens accordés à des projets non encore versés (la moitié des disponibilités).

	31/12/2017	31/12/2016
Compte sur livret et Compte courant	1 600 149 €	1 509 763 €



4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2017	2016
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	21 010	39 085
Total créances donateurs et organismes	21 010 €	39 085 €
Autres créditeurs et débiteurs	6 330	4 884
Total Autres créances	6 330 €	4 884 €
Total Créances et comptes rattachés	27 340 €	43 969 €

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

2017		2016
Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du Résultat
300 000 €	300 000 €	300 000 €

Les fonds associatifs s'élèvent au 31 décembre 2017 à 300 000 euros. Ils n'ont pas évolué depuis l'apport initial des fondateurs en 2010.



4.2.2 Report à nouveau et Fonds dédiés spécifiques

Report à nouveau :

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2017	681 545
Résultat 2017	- 37 468
Report à nouveau au 31.12.2017	644 077 €

La Fondation Sainte-Geneviève dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Fonds dédiés spécifiques :

Fonds dédiés SEPSAC 31/12/2016	162 929
Variation 2017	- 41 130
Fonds dédiés SEPSAC 31.12.2017	121 799 €

Le fonds dédiés spécifique SEPSAC, issu de la dissolution d'une association, est destinée à soutenir des projets dans les domaines sociaux et éducatifs. Il a été consommé pour 41 k€ en 2017.



4.2.3 Dettes

Sainte Geneviève	2017	2016
Emprunts financiers : Dépôts de garantie		1 500
Total Emprunts financiers		1 500 €
Comptes fournisseurs	53 069	43 042
<i>Sous-total comptes fournisseurs</i>	53 069 €	43 042 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues	3 462	80
<i>Sous-total factures non parvenues</i>	3 462 €	80 €
Total fournisseurs et comptes rattachés	56 531	43 122
Soutiens de projets engagés à verser	801 887	676 408
Total projets engagés à verser	801 887 €	676 408 €
Autres dettes: Charges à payer	1 350	1 034
Total Autres dettes	1 350 €	1 034 €
Total dettes et comptes rattachés	859 768 €	722 064 €

L'essentiel des dettes est constitué des projets engagés mais non encore versés au 31 décembre. La Fondation Sainte-Geneviève soutenant tous les ans d'avantage de projets, le montant croît à proportion.



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Sainte-Geneviève loue ses locaux au 85 rue de Suresnes à Nanterre.

5.2 Effectifs

La Fondation Sainte-Geneviève bénéficie d'une équipe composée de permanents et de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à l'appel public à la générosité et une partie de leur temps aux missions sociales. .

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2016	2	2,00			2	2,00
2017	2	2,00			2	2,00

5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation Sainte-Geneviève bénéficie en 2017 de la contribution de 9 bénévoles représentant 1,7 ETP.

Année	Nombre de bénévoles	Total ETP
2016	6	1,40
2017	9	1,70

La Fondation Sainte-Geneviève dispose par ailleurs d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2017.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 60 910 € dont 27 K€ au titre du contrôle légal et 34 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le compte de fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives

Les charges administratives (774 769 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal,



déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide & Education. Elles s'élèvent en 2017 pour la Fondation Sainte-Geneviève à 30 445 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Total
Pour 2018	42 900 €	42 900 €
Pour 2019 et suivants	103 117 €	103 117 €

La Fondation Sainte-Geneviève bénéficie de trois donations temporaires d'usufruit.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Projets soutenus	62	964 569 €
Projets sur mécénat SEPSAC	9	41 130 €
Accompagnement et suivi des projets		95 758 €
Total des missions sociales Fondation Sainte Geneviève	71	1 101 457 €

Tous les projets sont décidés par le Comité exécutif, y compris ceux bénéficiant du fonds SEPSAC. L'instruction, l'accompagnement et le suivi de la réalisation des projets par les associations sont assurés par le délégué général pour une partie de son temps et par la chargée de projets ainsi que par des bénévoles.